

IL FAUT (AUSSI) INTERDIRE la bière aux moins de 18 ans

 Vinum et Spiritum dénonce une politique discriminatoire en faveur du secteur brassicole

► Le plan alcool de Maggie De Block n'a pas fini d'alimenter les discussions de comptoir. Outre le fait qu'on ne voit pas réellement où elle veut en venir (quels changements, quelles implications, quelles conséquences, quels bénéfices ?), certaines associations militant contre la consommation abusive d'alcool ou contre toute forme de consommation auprès des publics les plus jeunes ou fragilisés dénoncent un immobilisme en la matière.

Mais il n'y a pas que les professionnels de la santé et les associations de terrain qui aimeraient bien voir le débat avancer. Du côté de Vinum et Spiritum, la fédération belge des Vins et Spiritueux, on s'insurge aussi contre le projet de la ministre de la Santé. Vinum et Spiritum plaide même pour des mesures plus strictes que celles déposées sur la table.

Si cela peut paraître étonnant au premier abord, à y regarder de plus près, il y a une réelle logique dans la demande de la fédération des vins et spi-

ritueux qui dénonce "le fait que les mesures visent une fois de plus une catégorie restreinte de boissons alcoolisées, alors que ceux-ci ne représentent qu'une partie de la consommation d'alcool chez les jeunes", jugeant dès lors ces mesures inefficaces.

En clair, pourquoi interdire toute forme de boisson alcoolisée à l'exception... de la bière? Chiffres à l'appui, Vinum et Spiritum avance que ce n'est pas la consommation de spiritueux qui est la plus problématique auprès des jeunes, tout en reconnaissant qu'il faut lutter contre toute forme d'accès à l'alcool pour les mineurs, par la prévention et les contrôles.

EN BELGIQUE, 67 % des garçons et 48 % des filles de moins de 18 ans préfèrent une bière à une autre boisson alcoolisée. "Chez les jeunes de 16 à 18 ans, les cas de consommation excessive de bière sont six fois plus nombreux que les cas d'abus de spiritueux. Qui plus est, les bières spéciales et les bières aromatisées aux spiritueux contiennent beaucoup plus d'al-

cool que divers apéritifs et prémixes", souligne la Fédération.

Alors, deux poids deux mesures ? C'est en tout cas ce que dénonce Vinum et Spiritum, arguant qu'une mesure plus claire et simple à appliquer serait l'interdiction de la consommation d'alcool sous toutes ses formes pour les moins de 18 ans, à l'instar de ce qui se fait déjà dans la plupart des pays européens.

V. S.



6

Chez les jeunes de 16 à 18 ans, les cas de consommation excessive de bière sont six fois plus nombreux que les cas d'abus de spiritueux.